



Le climat social au Cameroun est on ne peut plus délicat et le moindre faux se paie cash. C'est dans cette logique que le proviseur du lycée bilingue de Muyuka et le censeur du lycée de Nkamlikum dans la région du Sud Ouest Cameroun, ont été balayés illico par un communiqué signé du ministre camerounais des enseignements secondaires. C'est que les deux responsables sont accusés d'intelligence avec l'aile radicale du mouvement qui réclame la refonte de la forme de l'état à savoir les sécessionnistes. Un mouvement dissident dont les agissements extrémistes ont conféré à ce qu'il convient d'appeler la crise anglophone, une crise généralisée.

Et c'est ce contexte délétère qui à coup sur, a motivé l'acte 2 de la procédure engagée contre les deux responsables d'établissement dans les départements du Fako et de la mémé. En effet dans le prolongement de la décision de Jean Ernest Ngalè Bibehe Massena, une enquête judiciaire est ouverte contre le proviseur Francis Manchang Oben et le censeur Davidson Ashu Tanyi. Cette initiative commandée de haut lieu vise à faire toute la lumière sur la folle rumeur, qui a non seulement démobilisé l'ensemble de la communauté éducative mais aussi affolé toutes les populations de certaines localités du Sud Ouest Cameroun le 15 janvier dernier. Mais de quoi s'agit-il pourrait-on s'interroger eh bien pour mémoire, certaines localités des départements du Fako et mémé ont été le théâtre d'une grosse frayeur survenue dans les établissements scolaires. Un gigantesque vent de panique qui trouvait son origine dans une alerte d'une attaque terroriste dans toutes les écoles ouvertes.

Une information largement répandue et entraînant inévitablement des mouvements de foule dans la région du Sud Ouest. Ce n'est qu'après une descente sur le terrain que le haut commandement va démentir la rumeur invitant par conséquent les élèves parents et autres populations à rester calme et vigilants.

Pour ce qui est des responsables nouvellement nommés, le ministre des enseignements secondaires Jean Ernest Ngalè Bibehe Masséna les a soumis à l'obligation de dispenser respectivement par semaine, 4 heures pour le proviseur et 6 heures pour le censeur. C'est dire

## **SUD-OUEST/ FAUSSE ALERTE : LE PROVISEUR ET LE CENSEUR LIMOGES AU TRIBUNAL**

Écrit par Camnews24

Samedi, 20 Janvier 2018 13:11

---

que l'heure est au travail et il faut donc retrousser les manches.

Ghislain KOUNGANG.